# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



AIR WICK® STICK UPS® Air Freshener - Sparkling Citrus

### 1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit : AIR WICK® STICK UPS® Air Freshener - Sparkling Citrus

Distribué par : Reckitt Benckiser LLC.

Morris Corporate Center IV

399 Interpace Parkway (P.O. Box 225) Parsippany, New Jersey 07054-0225

+1 973 404 2600

Reckitt Benckiser (Canada) Inc. 1680 Tech Avenue, Unit #2 Mississauga, Ontario L4W 5S9

CANADA

Telephone: +1 905 283 7000

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

(Medical)

: 1-800-338-6167

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

(Transport)

: 1-800-424-9300 (U.S. & Canada) CHEMTREC

Outside U.S. and Canada (North America), call Chemtrec:703-527-3887

Website: : http://www.rbnainfo.com

Utilisation du produit : Assainissement de l'air, action continue (solide et liquide)

This SDS is designed for workplace employees, emergency personnel and for other conditions and situations where there is greater potential for large-scale or prolonged exposure, in accordance with the requirements of USDOL Occupational Safety and Health Administration.

This SDS is not applicable for consumer use of our products. For consumer use, all precautionary and first aid language is provided on the product label in accordance with the applicable government regulations, and shown in Section 15 of this SDS.

n° SDS : D8061247 v7.0 Formulation #: : 155991 v5.0

### 2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du mélange

: SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH

Code # : 155991\_D8061247 n° SDS : D8061247 v7.0 Date d'édition : 25/05/2018 1/15

### 2. Identification des dangers

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Mentions de danger

Conseils de prudence

**Généralités** 

: Peut provoquer une allergie cutanée.

Attention

: Keep out of reach of children and pets. En cas de consultation d'un médecin, garder à

disposition le récipient ou l'étiquette. : Éviter le contact avec les yeux.

**Prévention** 

Intervention : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. EN CAS D'INGESTION: Ne PAS faire

vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**Stockage** : Non applicable.

Élimination : Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales,

régionales, nationales et internationales.

Éléments d'une étiquette

complémentaire

: Aucun connu.

Dangers non classés

ailleurs

: Aucun connu.

### 3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation Mélange

Nom des ingrédients	%	Numéro CAS
dl-Limonene (racemic)	0.1 - 1	138-86-3
alpha-Hexylcinnamaldehyde	0.1 - 1	101-86-0
dl-Citronellol	0.1 - 1	106-22-9
Citral	0.1 - 1	5392-40-5
Geraniol	0.1 - 1	106-24-1
Linalool	0.1 - 1	78-70-6
2,4-Dimethyl-3-cyclohexen-1-carboxaldehyde	0.1 - 1	68039-49-6

Toute concentration présentée comme une plage vise à protéger la confidentialité ou est expliquée par une variation entre les lots.

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

### 4. Premiers soins

#### Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux

: Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Code # : 155991 D8061247 n° SDS : D8061247 v7.0 **Date d'édition** : 25/05/2018 2/15

### 4. Premiers soins

#### Inhalation

: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

#### Contact avec la peau

: Laver abondamment à l'eau et au savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin. En cas de plaintes ou de symptômes, éviter toute exposition ultérieure. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.

#### Ingestion

Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

#### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

#### Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Aucun effet important ou danger critique connu. Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.

Contact avec la peau : Peut provoquer une allergie cutanée.

**Ingestion** : Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux : Aucune donnée spécifique.
Inhalation : Aucune donnée spécifique.

**Contact avec la peau** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation rougeur

**Ingestion** : Aucune donnée spécifique.

#### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Note au médecin traitant : Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison

immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

**Traitements particuliers**: Pas de traitement particulier.

Protection des sauveteurs : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne

portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

Code # : 155991\_D8061247 n° SDS : D8061247 v7.0 Date d'édition : 25/05/2018 3/15

### 4. Premiers soins

Voir Information toxicologique (section 11)

### 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

#### **Moyens d'extinction**

Agents extincteurs appropriés

: Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Agents extincteurs inappropriés

: Aucun connu.

# Dangers spécifiques du produit

Produit de décomposition thermique dangereux

: Aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion.

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

dioxyde de carbone monoxyde de carbone

# Mesures spéciales de protection pour les pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

: Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté aux urgences

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Intervenants en cas d'urgence

: Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

Précautions environnementales

: Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

#### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Petit déversement

: Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Éviter la formation de poussière. Utiliser un aspirateur avec un filtre HEPA réduira la dispersion de la poussière. Placer le produit déversé dans un contenant à déchets désigné et étiqueté. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Code # : 155991\_D8061247 n° SDS : D8061247 v7.0 Date d'édition : 25/05/2018 4/15

### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

**Grand déversement** 

Écarter les conteneurs de la zone de déversement. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éviter la formation de poussière. Ne pas balayer à sec. Ramasser la poussière avec un aspirateur muni d'un filtre HEPA et placer la poussière dans un contenant à déchets fermé et étiqueté. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

### 7. Manutention et stockage

#### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Mesures de protection

: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Les personnes ayant des antécédents de sensibilisation cutanée ne doivent pas intervenir dans les processus utilisant ce produit. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

### 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

#### **Control**

#### Limites d'exposition professionnelle

Nom des ingrédients dl-Limonene (racemic)	Limites d'exposition AIHA WEEL (États-Unis, 10/2011).
	TWA: 30 ppm 8 heures.
Citral	ACGIH TLV (États-Unis, 4/2014). Absorbé par la peau. Sensibilisant cutané.  TWA: 5 ppm 8 heures. Forme: Inhalable fraction and vapor

Contrôles d'ingénierie appropriés

Contrôle de l'action des agents d'environnement

- : Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.
- : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

#### Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène

: Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

Code # : 155991\_D8061247 n° SDS : D8061247 v7.0 Date d'édition : 25/05/2018 5/15

### 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Protection oculaire/faciale : Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux.

#### Protection de la peau

**Protection des mains** 

: Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.

**Protection du corps** 

L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

Autre protection pour la peau

: Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

**Protection respiratoire** 

En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants.

### 9. Propriétés physiques et chimiques

**Apparence** 

État physique Solide. [Gélification]

Couleur Blanc cassé.

: Non disponible. Odeur : Non disponible. Seuil olfactif pН : Non disponible. Point de fusion : Non disponible. Point d'ébullition : Non disponible. Point d'éclair : Non disponible. Taux d'évaporation : Non disponible. Inflammabilité (solides et : Non disponible. gaz)

Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation)

: Non disponible.

Tension de vapeur : Non disponible. Densité de vapeur : Non disponible. Densité relative : Non disponible. Solubilité : Non disponible. Coefficient de partage n-: Non disponible.

octanol/eau

Code # : 155991 D8061247 n° SDS : D8061247 v7.0 **Date d'édition** : 25/05/2018 6/15

### 9. Propriétés physiques et chimiques

Température d'auto-

inflammation

: Non disponible.

Température de décomposition

: Non disponible.

**Viscosité** Temps d'écoulement : Non disponible.

(ISO 2431)

: Non disponible.

### 10. Stabilité et réactivité

Réactivité : Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses

ingrédients.

Stabilité chimique : Le produit est stable.

Risque de réactions dangereuses

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse

ne se produit.

Conditions à éviter : Aucune donnée spécifique. Matériaux incompatibles : Aucune donnée spécifique.

Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de

décomposition dangereux ne devrait apparaître.

### 11. Données toxicologiques

#### Renseignements sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
dl-Limonene (racemic)	DL50 Orale	Rat	5300 mg/kg	-
alpha-Hexylcinnamaldehyde	DL50 Orale	Rat	3100 mg/kg	-
dl-Citronellol	DL50 Cutané	Lapin	2650 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	3450 mg/kg	-
Citral	DL50 Cutané	Lapin	2250 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	3.45 g/kg	-
Geraniol	DL50 Cutané	Lapin	>5000 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	2.1 g/kg	-
Linalool	DL50 Cutané	Lapin	5610 mg/kg	-
	DL50 Cutané	Rat	5610 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	2790 mg/kg	-

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

#### Irritation/Corrosion

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
dl-Limonene (racemic)	Peau - Modérément irritant	Lapin	-	24 heures 500 milligrams	-
alpha-Hexylcinnamaldehyde	Peau - Hautement irritant	Cochon d'Inde	-	24 heures 100 milligrams	-
	Peau - Modérément irritant	Lapin	-	24 heures 500 milligrams	-

: 155991 D8061247 : D8061247 v7.0 **Date d'édition** : 25/05/2018 7/15 Code # n° SDS

# 11. Données toxicologiques

	Peau - Hautement irritant	Lapin	-	24 heures	-
				100	
				milligrams	
dl-Citronellol	Yeux - Modérément irritant	Lapin	-	0.42 Percent	-
	Peau - Hautement irritant	Cochon	-	24 heures	-
		d'Inde		100	
				milligrams	
	Peau - Modérément irritant	Homme	_	48 heures 16	_
	r dad Widdordmont imtant	110111110		milligrams	
	Peau - Modérément irritant	Lapin	_	4 heures 0.42	
	r cau - Moderement imtant	Lapin		Percent	
	Peau - Hautement irritant	Lapin	_	24 heures	_
	reau - Hautement imtant	Lapin	-	100	-
	Daniel Hautanant Smithaut			milligrams	
	Peau - Hautement irritant	Lapin	-	4 heures 0.5	-
				Mililiters	
Citral	Peau - Modérément irritant	Cochon	-	48 heures 1	-
		d'Inde		Percent	
	Peau - Hautement irritant	Cochon	-	24 heures	-
		d'Inde		100	
				milligrams	
	Peau - Léger irritant	Humain	-	24 heures 40	-
	3.			milligrams	
	Peau - Hautement irritant	Homme	_	48 heures 16	_
	r caa riaatement iintant	T TOTTITIE		milligrams	
	Peau - Hautement irritant	Cochon		48 heures 50	
	Peau - Hautement imtant	Cochon	-		-
	Danie Madérénant initant			milligrams	
	Peau - Modérément irritant	Lapin	-	24 heures	-
				500	
				milligrams	
	Peau - Hautement irritant	Lapin	-	24 heures	-
				100	
				milligrams	
Geraniol	Peau - Léger irritant	Cochon	-	30 Percent	-
	S .	d'Inde			
	Peau - Hautement irritant	Cochon	_	24 heures	_
		d'Inde		100	
		uuo		milligrams	
	Peau - Hautement irritant	Humain		48 heures 32	_
	r eau - Hautement initant	Tullialli	_	Percent	_
	Peau - Hautement irritant	Homme		24 heures 16	
	Peau - Hautement imtant	попппе	-		-
	Danie Madérénant initant			milligrams	
	Peau - Modérément irritant	Lapin	-	4 heures 0.5	-
				Mililiters	
	Peau - Hautement irritant	Lapin	-	24 heures	-
				100	
				milligrams	
∟inalool	Yeux - Modérément irritant	Lapin	-	1 heures 0.1	-
				Mililiters	
	Yeux - Modérément irritant	Lapin	-	100	-
				microliters	
	Peau - Modérément irritant	Cochon	-	24 heures	_
	. Saa modoromont intant	d'Inde		100	
		a mac		milligrams	
	Peau Légar irritant	Humain		72 heures 32	
	Peau - Léger irritant	i iuiliaili	-	Percent	-

Code # : 155991\_D8061247 n° SDS : D8061247 v7.0 Date d'édition : 25/05/2018 8/15

## 11. Données toxicologiques

Peau - Léger irritant	Homme	-	48 heures 16	-
			milligrams	
Peau - Léger irritant	Lapin	-	24 heures	-
			500	
			milligrams	
Peau - Hautement irritant	Lapin	-	24 heures	-
			100	
			milligrams	

#### Conclusion/Résumé

Peau : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
 Yeux : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
 Respiratoire : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

#### **Sensibilisation**

Non disponible.

#### Conclusion/Résumé

Peau : Peut déclencher une réaction allergique.

Respiratoire : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

#### **Mutagénicité**

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

#### Cancérogénicité

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

#### Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

#### Tératogénicité

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

#### Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Non disponible.

#### Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

#### Risque d'absorption par aspiration

Nom	Résultat
dl-Limonene (racemic)	DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1

Renseignements sur les voies d'exposition

: Non disponible.

probables

Effets aigus potentiels sur la santé

Code # : 155991\_D8061247 n° SDS : D8061247 v7.0 Date d'édition : 25/05/2018 9/15

### 11. Données toxicologiques

Contact avec les yeux : Aucun effet important ou danger critique connu.

**Inhalation** : Aucun effet important ou danger critique connu.

Contact avec la peau : Peut provoquer une allergie cutanée.

**Ingestion** : Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux : Aucune donnée spécifique.
Inhalation : Aucune donnée spécifique.

Contact avec la peau : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation rougeur

**Ingestion** : Aucune donnée spécifique.

#### Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

**Exposition de courte durée** 

Effets immédiats

possibles

: Non disponible.

Effets différés possibles : Non disponible.

Exposition de longue durée

**Effets immédiats** : Non disponible.

possibles

Effets différés possibles : Non disponible. Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Généralités : Une fois sensibilisé, une vive réaction allergique peut éventuellement se déclencher lors

d'une exposition ultérieure à de très faibles niveaux.

Cancérogénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.Mutagénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.Tératogénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.Effets sur le: Aucun effet important ou danger critique connu.

développement

Effets sur la fertilité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Valeurs numériques de toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

Non disponible.

Code # : 155991\_D8061247 n° SDS : D8061247 v7.0 Date d'édition : 25/05/2018 10/15

### 12. Données écologiques

#### **Toxicité**

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
dl-Limonene (racemic)	Aiguë CE50 28.2 mg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	48 heures
	Aiguë CE50 20.2 mg/l Eau douce	Poisson - Pimephales promelas - Juvénile (jeune à l'envol, larve de poisson, porcelet sevré)	96 heures
	Aiguë Cl50 13.798 mg/l Eau douce	Algues - Pseudokirchneriella subcapitata	96 heures
Linalool	Aiguë CE50 36.7 ppm Eau douce Aiguë CL50 28.8 ppm Eau douce	Daphnie - Daphnia magna Poisson - Oncorhynchus mykiss	48 heures 96 heures

Conclusion/Résumé

: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

#### Persistance et dégradation

Nom du produit ou de l'ingrédient	Test	Résulta	Résultat I		•	Inoculum
Linalool	-	62.4 % -	62.4 % - Facilement - 28 jours			-
Nom du produit ou de l'ingrédient	Demi-vie ac	quatique	tique Photolyse		Biodég	radabilité
Linalool	-		-		Facilem	nent

#### Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit ou de l'ingrédient	LogPow	BCF	Potentiel
dl-Limonene (racemic)	4.57	-	élevée
dl-Citronellol	3.41	-	faible
Citral	2.76	89.72	faible
Geraniol	2.6	-	faible
Linalool	2.84	-	faible

#### Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (Koc)

: Non disponible.

Autres effets nocifs

: Aucun effet important ou danger critique connu.

### 13. Données sur l'élimination

#### Méthodes d'élimination

: Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les coproduits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes

Code # : 155991\_D8061247 n° SDS : D8061247 v7.0 Date d'édition : 25/05/2018 11/15

### 13. Données sur l'élimination

précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

# 14. Informations relatives au transport

Informations sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition correct	Classes	GE*	Étiquette	Autres informations
Classification pour le DOT	Not Regulated	Not applicable.	Non disponible.	-		-
Classification pour le TMD	Not Regulated	Not applicable.	Non disponible.	-		-
Classement mexicain	Not Regulated	Not applicable.	Non disponible.	-		-
Classe IMDG	Not Regulated	Not applicable.	Non disponible.	-		-
Classe IATA-DGR	Not Regulated	Not applicable.	Not available.	-		-

l'utilisateur

Protections spéciales pour : Transport avec les utilisateurs locaux : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

GE\*: Groupe d'emballage

### 15. Informations sur la réglementation

Réglementations États-Unis : TSCA 8(a) PAIR: Décaldéhyde; nonanal; octanal; 2-(4-tert-butylbenzyl)propionaldéhyde; α-hexylcinnamaldéhyde; 3,5,5-trimethylhexanal; undéc-9-enal; 2-benzylideneheptanal; phénylacétaldéhyde

TSCA 8(a) CDR Exempt/Partial exemption: Indéterminé

Inventaire des États-Unis (TSCA 8b): Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

CWA (Clean Water Act) 311: Potassium, hydroxyde de

Clean Air Act Section 112 : Non inscrit

(b) Hazardous Air **Pollutants (HAPs)** 

Code # : 155991 D8061247 n° SDS : D8061247 v7.0 **Date d'édition** : 25/05/2018 12/15

### 15. Informations sur la réglementation

Clean Air Act Section 602

**Class I Substances** 

: Non inscrit

**Clean Air Act Section 602** 

Clean Air Act Section

: Non inscrit

**Class II Substances** 

**DEA List I Chemicals** 

: Non inscrit

(Precursor Chemicals)

DEA List II Chemicals

: Non inscrit

(Essential Chemicals)

**SARA 302/304** 

Composition/information sur les ingrédients

Aucun produit n'a été trouvé.

SARA 304 RQ : Non applicable.

**SARA 311/312** 

Classification : Risque immédiat (aigu) pour la santé

Composition/information sur les ingrédients

Nom	%	Risques d'incendie	Décompression soudaine	Réactif	Risque immédiat (aigu) pour la santé	Danger d'intoxication différée (chronique)
dl-Limonene (racemic)	0.1 - 1	Oui.	Non.	Non.	Oui.	Non.
alpha-Hexylcinnamaldehyde	0.1 - 1	Non.	Non.	Non.	Oui.	Non.
dl-Citronellol	0.1 - 1	Non.	Non.	Non.	Oui.	Non.
Citral	0.1 - 1	Non.	Non.	Non.	Oui.	Non.
Geraniol	0.1 - 1	Non.	Non.	Non.	Oui.	Non.
Linalool	0.1 - 1	Oui.	Non.	Non.	Oui.	Non.
2,4-Dimethyl-3-cyclohexen- 1-carboxaldehyde	0.1 - 1	Oui.	Non.	Non.	Oui.	Non.

#### Réglementations d'État

Massachusetts : Les composants suivants sont répertoriés: CARRAGEENAN (DEGRADED)

New York : Aucun des composants n'est répertorié.

New Jersey : Aucun des composants n'est répertorié.

Pennsylvanie : Les composants suivants sont répertoriés: PROPANOL, OXYBIS-; CARRAGEENAN

**Canada** 

SIMDUT (Canada) : Substance non réglementée par le SIMDUT (Canada).

**Listes canadiennes** 

INRP canadien
 Substances toxiques au
 Aucun des composants n'est répertorié.
 Aucun des composants n'est répertorié.

sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement)

Inventaire du Canada : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Éléments de l'étiquette

Code # : 155991\_D8061247 n° SDS : D8061247 v7.0 Date d'édition : 25/05/2018 13/15

### 15. Informations sur la réglementation

Mention d'avertissement

: Pas de mention de danger.

Mentions de danger

: EYE IRRITANT

Mesures de précaution

: Keep out of reach of children and pets.

**Autres informations** 

: KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN Avoid contact with eyes, skin and clothing.

DO NOT ingest.

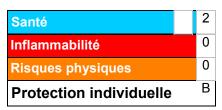
Recommandations

: Prolonged or frequent skin contact may cause an allergic reaction.

Use in well ventilated areas. Contains fragrance oils.

### 16. Autres informations

Hazardous Material Information System (États-Unis)



Attention: L'évaluation du HMIS® (Système d'identification des matières dangereuses) est basée sur une échelle de 0 à 4 (0 représente un danger ou un risque minime et 4 un danger ou un risque important). Bien que les cotes d'évaluation HMIS® ne soient pas obligatoires sur les fiches signalétiques selon la clause 29 CFR 1910.1200, le préparateur peut décider de les indiquer quand même. Il convient d'utiliser les cotes d'évaluation HMIS® avec un programme HMIS® parfaitement mis en œuvre. HMIS® est une marque déposée de la National Paint & Coatings Association (NPCA). Vous pouvez vous procurer les matières HMIS® exclusivement auprès de J. J. Keller (800) 327-6868.

Le client est chargé de déterminer le code EPI (Équipement de protection individuelle) de cette matière.

National Fire Protection Association (États-Unis)



Reproduit avec l'autorisation de la norme NFPA 704-2001, Identification de risques de matériaux pour intervention d'urgence Copyright © 1997, National Fire Protection Association, Quincy, MA 02269, États-Unis. Le matériel reproduit ne représente pas la position officielle ou complète de la National Fire Protection Association (Association nationale de lutte contre les incendies) sur le sujet, et qui est représentée uniquement par la norme dans son intégralité.

Copyright © 2001, National Fire Protection Association, Quincy, MA 02269, États-Unis. Ce système d'avertissement doit être interprété et utilisé uniquement par les personnes ayant reçu une formation appropriée pour détecter les dangers d'incendie, d'instabilité et pour la santé des produits chimiques. On renvoie l'utilisateur à un nombre limité de produits chimiques ayant les classifications recommandées dans les guides NFPA 49 et NFPA 325, qui doivent servir de lignes directrices uniquement. Que les produits chimiques soient classifiés ou non par la NFPA, quiconque se sert des systèmes 704 pour classifier les produits chimiques le fait à ses propres risques.

Code # : 155991\_D8061247 n° SDS : D8061247 v7.0 Date d'édition : 25/05/2018 14/15

#### 16. Autres informations

Légende des abréviations

: ETA = Estimation de la toxicité aiguë

FBC = Facteur de bioconcentration

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits

chimiques

IATA = Association international du transport aérien

CVI = conteneurs en vrac intermédiaires

code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses

LogKoe = coefficient de partage octanol/eau

MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)

NU = Nations Unies

Date d'édition

Date de publication

précédente

: 25/05/2018: 27/09/2016

Version : 7

Élaborée par : Reckitt Benckiser India Ltd

Plot No 48 Sector - 32 Institutional Area Gurgaon, Haryana India - 122001

Commentaires à l'issue de la révision

: Section 3 range update

\_\_\_\_\_

✓ Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

#### Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.



RB is a member of the CSPA Product Care Product Stewardship Program.

Code # : 155991\_D8061247 n° SDS : D8061247 v7.0 Date d'édition : 25/05/2018 15/15